

# ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE et handicap



## L'article 47 : les nouveautés

L'article 47 de loi handicap 2005-102 fixe les obligations en matière d'**accessibilité numérique**. Une Directive européenne publiée le 26 octobre 2016 a apporté de **nouvelles obligations**, transposées en droit français en **juillet 2018**. Tour d'horizon de ces nouvelles obligations...

## Qui est concerné ?



### SECTEUR PUBLIC

- ▶ **Personnes morales de droit public**  
*sauf médias audiovisuels*
- ▶ **Personnes morales de droit privé**  
*avec Délégation Service Public*



### INTÉRÊT GÉNÉRAL

- ▶ **Personnes morales de droit privé à but non lucratif**  
*avec mission d'intérêt général*  
+ *Service essentiel au public*  
**et/ou Services pour personnes handicapées**



### GRANDES ENTREPRISES

**dépassant un seuil** de chiffre d'affaires fixé par décret

## Quelles sont les obligations ?



### PERMETTRE L'ACCÈS

- ▶ à tout type d'information sous forme numérique
- ▶ supports concernés : sites internet, intranet, extranet, applications mobiles, progiciels et mobilier urbain numérique



### INFORMER / RENDRE PUBLIC

- ▶ déclaration d'accessibilité
- ▶ schéma pluriannuel sur 3 ans
- ▶ plan d'actions annuel
- ▶ mention clairement visible précisant le niveau de conformité aux règles d'accessibilité



### ÉCOUTER / DIALOGUER

- ▶ permettre facilement aux usagers de signaler les manquements aux règles d'accessibilité

## Que risque t-on ?

Jusqu'à **25 000€**



d'amende par an si aucune publication n'est faite

**Refus d'aménagement raisonnable = discrimination**

## Les dates à retenir

Directive Accessibilité Web UE 2016/2102 :



- ▶ **janvier-décembre 2020** : 1<sup>er</sup> contrôle annuel des sites internet
- ▶ **juillet-décembre 2021** : 1<sup>er</sup> contrôle annuel des applications mobiles
- ▶ **23 décembre 2021** : 1<sup>er</sup> rapport de la France à la Commission



© CC BY-SA **koena.net**

Koena est une startup sociale qui œuvre à démocratiser l'accessibilité numérique : expertise, conseil, formation, médiation.  
Contactez-nous : 09 72 63 21 28 / aloha@koena.net